

Journée portes ouvertes à la Ccib

Les Huissiers de justice s'ouvrent au public

Hier, jeudi 12 juin 2008, c'était la journée mondiale de l'huissier de justice. Dans le cadre de la célébration de cette journée, la Chambre Nationale des Huissiers de Justice du Bénin (Cnhj), en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin et le Pasp, a organisé une journée portes ouvertes. L'occasion a été donnée au public d'en savoir un peu plus sur la corporation des Huissiers.



De gauche à droite, M. Michel Garnier, Mme Hortense Bankolé de Souza et M. Cassa Gustave au présidium de la cérémonie

Giulia Marchi (Stag)

Le 12 juin est la journée mondiale des huissiers de justice. Un jour consacré à cette profession qui est souvent inconnue ou mal vue. Dans le cadre de cette célébration, la Chambre Nationale des Huissiers de Justice du Bénin (Cnhj), en partenariat avec la Ccib et le Projet d'Appui au Secteur Privé (Pasp), a organisé hier une journée portes ouvertes. La cérémonie d'ouverture a eu lieu dans la matinée de jeudi, à la Chambre de commerce et de l'industrie du Bénin. « Qui est l'huissier de justice ? ». C'est

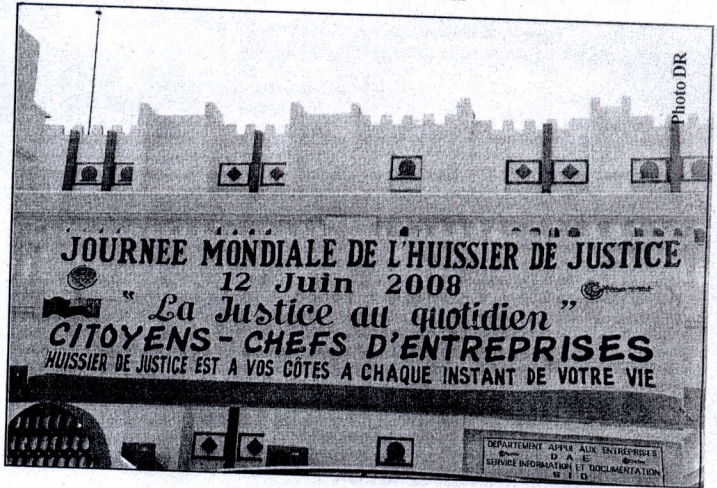
autour de cette interrogation que se sont cristallisées les réflexions conduites par Mme Hortense Bankolé De Souza, Présidente de la Cnhj. Pour elle, on voit souvent l'huissier de justice comme celui qui met les citoyens à la rue, casse les maisons, crée la misère. Mais en réalité, il a un rôle noble en ce sens qu'il est un professionnel du droit, un juriste de proximité, qu'on retrouve en ville comme en campagne. L'huissier, a-t-elle dit est un officier public et ministériel, avec un rôle social difficile. C'est donc avec l'idée de montrer le vrai rôle de ce personnage, qu'une

journée mondiale lui a été consacrée. Au cours de la causerie organisée hier, plusieurs personnes sont intervenues pour éclairer le public qui a fait le déplacement. Le Garde des Sceaux, Ministre de la justice, de la législation et des droits de l'homme, M. Gustave Cassa Anani, le chef du Projet d'Appui au Secteur Privé, M. Michel Garnier, et le Secrétaire général de la Ccib, M Donatien Adannou Zonon, ont, dans leurs allocutions, mis l'accent sur le rôle prépondérant que joue l'huissier de justice dans une société de paix et d'équité. Comme l'a expliqué Mme

Bankolé De Souza, l'huissier est celui-là qui intervient dans la promotion et le respect des lois, dans la socialisation et l'harmonie dans la société et même dans la production des richesses. L'huissier est tout compte fait, une figure à découvrir. Dans son discours, M. Michel Garnier a fait observer qu'il s'agit d'une activité qui

s'organise dans le cadre de la mise en œuvre de l'un des objectifs du Pasp relatif au renforcement des associations dans le domaine juridique qui prend en compte des activités dans le domaine juridique, administratif et judiciaire pour renforcer la sécurité réglementaire, la transparence, l'application de la réglementation nationale et in-

ternationales et des lois OHADA, la simplification et la vulgarisation des textes régissant les impôts, le code des marchés publics, le code d'investissement et les autorisations pour l'établissement des activités économiques, en particulier dans le secteur productif.



Une image de la banderole de la cérémonie

Défense des droits des consommateurs  
La Ldcb ouvre de nouvelles perspectives en télécommunications

La Ligue pour la défense du consommateur au Bénin a lancé hier jeudi 12 juin, à Cotonou, un nouveau projet : « Les services de télécommunications et les Droits des consommateurs en Afrique de l'Ouest ». Financé par l'Open Society Initiative for West Africa (Osiwa), le projet s'inscrit dans une échelle régionale pour créer une nouvelle dimension dans le secteur des télécommunications.

Giulia Marchi (Stag)

« Dans un cadre où la qualité et les coûts des services de télécommunications ne sont pas encore au niveau que la nouvelle technologie permettrait d'avoir, malgré les investissements des dernières années, il est difficile pour le consommateur de bénéficier des avantages que le monde moderne amène ». C'est la raison qui a conduit la Ligue pour la défense du consommateur du Bénin que dirige M. Romain A. Houéhou à initier ce projet dont la particula-

rité est l'adoption d'une réglementation régionale, qui prévoit aussi la veille autour de la fourniture des services de qualité à moindre coût aux consommateurs. Ce projet vise en outre à réunir à Cotonou, du 26 au 28 août 2008, des associations, pour les informer sur les différents services et tarifs dans le secteur de la télécommunication en Afrique de l'Ouest. Une production et une diffusion de supports de campagne seront effectuées dans les seize Etats membres de la Cedeao, y compris de la Mauritanie.

Parmi les objectifs, il y a aussi un plaidoyer à faire auprès des institutions régionales, des gouvernements et législateurs nationaux, pour adopter ensuite des normes régionales et nationales, qui protègent les intérêts des consommateurs. Fondé sur la nécessité d'impulser une nouvelle dynamique à un secteur aujourd'hui si important, le projet a un budget global de 134.000 US dollars, que l'Open Society Initiative for West Africa (Osiwa) fournit sous le rôle de partenaire.

AVIS AU PUBLIC



Voyagez en toute sécurité à l'intérieur du pays avec des cars neufs et climatisés et dotés de système vidéo.

- COTONOU-PARAKOU-COTONOU**  
(Principales villes desservies : Bohicon, Dassa, Savè, Tchaourou)  
Jours et heures de départ : Tous les jours à 07 heures et 14 heures  
Tarifs : 7000 FCFA et 6000 FCFA
- COTONOU-NATITINGOU-COTONOU**  
(Principales villes desservies : Savalou, Djougou, Bassila)  
Jours et heures de départ : Tous les jours à 06 heures  
Tarifs : 7500 FCFA
- COTONOU-AZOVE-BOHICON-COTONOU**  
(Principales villes desservies : Ouidah, Comé, Lokossa, Dogbo)  
Jours et heures de départ : Tous les jours à 07 heures et 14 heures  
Tarifs : 4000 FCFA (jusqu'à Azové)

SERVICES DE MESSAGERIE EXPRESS

Sociétés privées et publiques, Organisations Etatiques, Institutions internationales, ONG et Particuliers, vous pouvez désormais nous faire confiance pour le transfert express et en toute sécurité de vos colis et courriers à l'intérieur du territoire.

RESERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS

Direction commerciale : 120, Avenue Steinmetz à côté de la pharmacie Atinkanmey  
Tél : 21 03 23 23 / 21 03 31 31 / 95 36 10 59 / 95 36 10 68

Agence de Natitingou : Face Direction de l'élevage  
tel : 23 82 01 90 / 95 35 00 14

Agence Parakou : Carrefour de l'aérodrome, quartier dépôt  
Tél : 23 61 46 42 / 95 36 10 70 / 95 21 91 66

NTS... et la route devient plus sûre...

